

Burundi : prestation de serment des membres de la CVR

APA, 10-12-2014 Bujumbura (Burundi) - Les membres de la Commission vÃ©ritÃ© rÃ©conciliation (CVR) ont prÃ©sÃ© serment mercredi Ã Bujumbura devant le PrÃ©sident de la RÃ©publique et le Parlement burundais, a constatÃ© APA sur place. Une main levÃ©e et lâ€™autre tenant le drapeau national et le drapeau de lâ€™unitÃ© nationale, les onze membres ont dÃ©clarÃ© accomplir leur "mission en toute indÃ©pendance, impartialitÃ©, dignitÃ© et sans discrimination quelconque, dans le souci de dÃ©couvrir la vÃ©ritÃ© aux fins de favoriser et promouvoir la rÃ©conciliation nationale". [Photo : Mgr Jean Louis Nahimana prÃ©sident de la CVR]

Mise en place 12 ans aprÃ©s la date prÃ©vue par lâ€™accord d'Arusha pour la paix et la rÃ©conciliation nationale, la CVR pour mission d'Ã©tablir la vÃ©ritÃ© sur les massacres interethniques qui ont endeuillÃ© le Burundi depuis 1962, date de son indÃ©pendance, jusqu'Ã en 2008. C'est Ã cette annÃ©e qu'ont Ã©tÃ© signÃ©s les accords de cessez-le-feu entre le gouvernement et le dernier mouvement rebelle, le Parti de libÃ©ration du peuple hutu- Forces nationales de libÃ©ration (PALIPEHUTU-FNL). Monseigneur Jean Louis Nahimana de lâ€™ethnie majoritaire hutue Ã©galement de lâ€™Eglise catholique est le prÃ©sident de la commission. Son vice-prÃ©sident est Monseigneur Bernard Ntahoturi, de lâ€™ethnie tutsi, aussi membre de lâ€™Eglise Anglicane, le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la Commission est Clotilde Niragira, actuelle ministre en charge des droits de lâ€™homme. Les autres membres sont Monseigneur Antoine Pierre Madaraga, Monseigneur Onesphore Nzigo, le prÃ©tre DÃ©sirÃ© Yamuremye, Cheikh Ali Shabani, Didace Kiganahe, Clotilde Bizimana, LibÃ©rate Nicayenzi et Pascasie Nkinahamira. En tout, il y a six commissaires de lâ€™ethnie hutue, quatre de lâ€™ethnie Tutsi et une de lâ€™ethnie Twa. Les commissaires de la CVR posant avec le PrÃ©sident de la RÃ©publique Pierre Nkurunziza (centre) pour une photo de famille, juste aprÃ©s les prestations de serment mercredi 10 dÃ©cembre 2014